

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017,  
votre intercommunalité évolue.

43

LE MAG' DE VOTRE NOUVELLE INTERCO

DEMAIN, UNE COLLECTIVITÉ À 43 COMMUNES  
**ET SI NOUS FAISONS LE POINT ?**

AZERAILLES - BACCARAT - BÉNAMENIL - BERTRICHAMPS - BROUVILLE - CHANTEHEUX - CHENEVIÈRES - CROISMARE - DENEUVRE - FLIN  
FONTENOY-LA-JOÛTE - FRAIMBOIS - FRANCONVILLE - GÉLACOURT - GLONVILLE - HABLAINVILLE - HAUDONVILLE - HÉRIMÉNIL - JOLIVET  
LACHAPELLE - LAMATH - LANEUVEVILLE-AUX-BOIS - LARONXE - LUNÉVILLE - MAGNIÈRES - MANONVILLER - MARAINVILLER - MERVILLER  
MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE - MOYEN - PETTONVILLE - REHAINVILLER - REHERREY - SAINT-CLÉMENT - THIAVILLE-SUR-MEURTHE  
THIÉBAUMENIL - VACQUEVILLE - VALLOIS - VATHIMÉNIL - VAXAINVILLE - VENEY - VITRIMONT - XERMAMÉNIL

# SOMMAIRE

## LA RÉFORME

Loi NOTRe .....	04
Calendrier .....	05

## LE TERRITOIRE

La carte de l'intercommunalité .....	06
--------------------------------------	----

## LES CONTACTS

L'annuaire des communes .....	08
-------------------------------	----

## LES COMPÉTENCES

Vue d'ensemble .....	10
Zoom .....	12

## PROJETS EN COURS

La piscine de Baccarat .....	17
La médiathèque communautaire .....	18



Laurent de Gouvion Saint Cyr



Christian Gex



François Genay



Gérard Coinsmann



Les maires des communes de la future intercommunalité

### 43 le mag' de votre nouvelle interco

Décembre 2016

Directeurs de publication : Gérard Coinsmann, François Genay, Christian Gex et Laurent de Gouvion Saint Cyr.

Élues déléguées à la communication : Catherine Paillard et Jocelyne Carel

Rédaction : Camille Carré, Julien Mazza, Mathilde Morel et Sébastien Grodidier

Conception graphique : Julien Mazza

Impression : Imprimerie Saint-Jacques

Illustrations : freepiks.com, CCL et documents remis

Dépôt légal : Décembre 2016

N°ISSN : en cours.

# EDITO

C'EST EN SE RASSEMBLANT ET EN TRAVAILLANT COLLECTIVEMENT, QU'ON SE DÉCOUVRE DES POTENTIALITÉS FORMIDABLES.

Il y a un an, nul ne pouvait imaginer qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017 allait naître une nouvelle intercommunalité issue de la fusion de nos différents territoires. Forte de 43 communes et de plus de 43 000

habitants, elle est née de la volonté de l'ensemble des élus concernés, qui, face à la contrainte de la loi NOTRe et délaissant tout conservatisme, toute vision étriquée, ont résolument regardé vers l'avenir et ont choisi de tout mettre en œuvre pour tirer le meilleur parti de cette nouvelle donne territoriale.

**Laurent de Gouvion Saint Cyr**  
*Président de la Communauté  
de Communes du Lunévillois*

**Christian Gex**  
*Président de la Communauté  
de Communes des Vallées  
du Cristal*

**François Genay**  
*Président de la Communauté  
de Communes de la Mortagne*

**Gérard Coinsmann**  
*Maire de Rehainviller*

Bien sûr, ce découpage résulte de la cohérence du bassin de vie existant, qui gravite autour des deux communes centres que sont Lunéville et Baccarat. Il est également le fruit de la géographie et du développement historique le long de la Meurthe, élément essentiel de l'axe Nancy – Saint-Dié, situé entre la nouvelle Métropole et les Vosges. Mais ce découpage est surtout l'occasion de saisir une opportunité : celle de créer un nouveau projet commun au bénéfice de tous. Car c'est en se rassemblant et en travaillant collectivement, qu'on se découvre des potentialités formidables. L'année qui s'ouvre devant nous va être déterminante pour harmoniser l'ensemble des services qui seront rendus par notre nouvelle intercommunalité à nos concitoyens. En attendant, la lecture de ce document doit d'ores-et-déjà vous permettre de comprendre les impacts de cette nouvelle organisation et les premiers choix faits par vos élus.

Loin de la morosité et du pessimisme ambiant, portons avec ardeur et détermination cette chance qui est offerte à notre territoire.

# UN TERRITOIRE À 43 COMMUNES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi NOTRe impose à toutes les intercommunalités de France de compter au minimum 15 000 habitants. Cette obligation impacte directement notre territoire : deux intercommunalités fusionnent (la cc. du Lunévillois et la cc. du Cristal) et intègrent 9 communes de la cc. de la Mortagne plus la commune de Rehainviller, issue de la cc. du Val-de-Meurthe.

## Qu'est-ce que la loi NOTRe ?

La loi NOTRe est la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Elle a été votée en juillet 2015 et vise à rationaliser la carte des intercommunalités. L'objectif est de mutualiser les charges des communautés de communes et de partager leurs compétences au sein d'entités jugées plus cohérentes. A terme, 30 à 40% des intercommunalités vont disparaître au profit de territoires plus grands.

## Pourquoi ce choix de fusion ?

La Communauté de Communes du Lunévillois possédait déjà 30 000 habitants. Elle n'avait donc théoriquement pas l'obligation de se regrouper avec d'autres intercommunalités. A l'inverse, la Communauté de Communes du Cristal et celles du Val de Meurthe et de la Mortagne n'atteignaient pas le seuil démographique attendu. Il a donc été décidé de réunir ces différentes entités selon une

logique de territoire établie : en effet, la nouvelle intercommunalité possèdera un ancrage démographique de poids : **avec ses 43 communes, elle sera la plus grosse collectivité du Sud de la Meurthe-et-Moselle avec plus de 43 000 habitants.**

*Une position particulièrement intéressante dans le cadre du développement de nombreux projets notamment économiques ou touristiques.*

Cette fusion permettra en effet à notre territoire de poursuivre son développement volontariste et de constituer un interlocuteur de poids pour engager des partenariats avec la nouvelle Métropole du Grand Nancy ou avec nos voisins de Saint-Dié ou de Sarrebourg.

*Dans l'ensemble, les territoires exerçaient les mêmes compétences même si elles ne s'organisaient pas toutes de la même manière.*

### Les territoires n'avaient pas tous les mêmes compétences, comment cela va-t-il fonctionner ?

La loi prévoit que, pour des compétences différenciées, la nouvelle structure pourra travailler de manière adaptée sur les anciens secteurs mais elle devra harmoniser les services dans un délai d'un an (cf. pages « zoom sur... »).

Les élus des différents territoires n'ont d'ailleurs pas attendu l'officialisation de leur regroupement pour travailler de concert afin que cette fusion soit une réussite, leurs objectifs étant pleinement partagés : cette fusion n'impactera pas la vie quotidienne des habitants mais viendra au contraire renforcer l'attractivité et les atouts du territoire. **Là est tout le principe de l'intercommunalité : s'unir pour être plus forts.**

### Comment seront représentées les communes dans cette nouvelle intercommunalité ?

Chaque commune, même la plus petite, dispose d'au moins 1 représentant. La répartition des sièges se fait ensuite de manière proportionnelle :

Lunéville .....	30
Baccarat .....	6
Chanteheux .....	3
Les 40 autres communes .....	1

79 élus siègeront donc au sein du nouveau conseil communautaire. Rappelons que les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct depuis mars 2014 puisque les citoyens ont élu, à l'aide d'un même bulletin, leur équipe municipale ainsi que les représentants des communes au sein des groupements intercommunaux.

Les conseillers communautaires éliront, lors de la première séance du conseil communautaire de la nouvelle intercommunalité, en janvier 2017, le président de l'assemblée ainsi que les vice-présidents et leur délégation.



## CALENDRIER

- **Rentrée 2016** : les 43 communes ont délibéré sur le nouveau périmètre des intercommunalités à laquelle elles sont rattachées. Ce périmètre a été approuvé à une très large majorité.
- **Novembre 2016** : arrêté du Préfet de Meurthe-et-Moselle sur la nouvelle intercommunalité et ses status.
- **26 janvier 2017** : Premier conseil communautaire, élection du Président, des Vice-Présidents et mise en place des commissions.
- **Mars 2017** : Vote des comptes administratifs des précédentes intercommunalités et débat d'orientation budgétaire 2017.
- **Avant le 15 avril 2017** : Vote du budget primitif 2017.

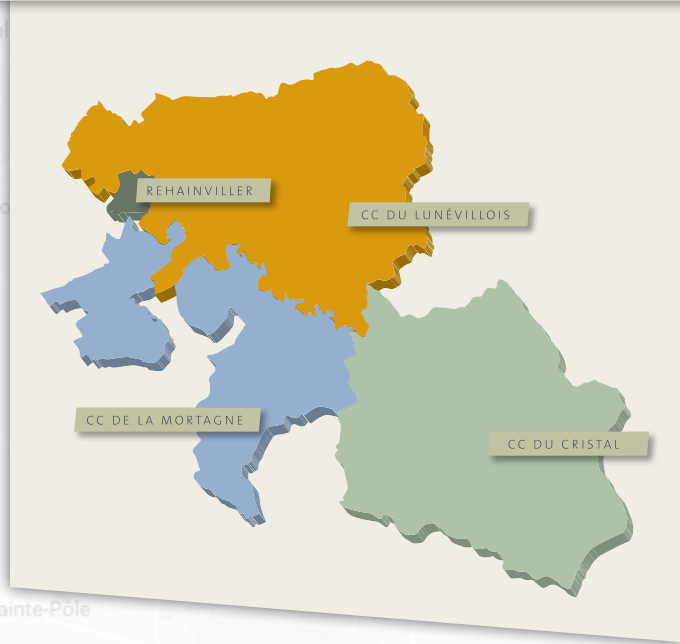
# LA CARTE DE L'INTERCOMMUNALITÉ



43 communes / ma nouvelle intercommunalité // // // // // 7

# UNE COMMUNAUTÉ ÉLARGIE : 43 COMMUNES

STRASBOURG



SAINT-DIÉ



# LES CONTACTS DES 43 COMMUNES

## AZERAILLES

*Rose-Marie FALQUE*

2 place du Général Hellé

03.83.75.15.14

mairie.azerailles@wanadoo.fr

## BACCARAT

*Christian GEX*

2 rue Adrien Michaut

03.83.76.35.35

christian.gex@ville-baccarat.fr

## BENAMENIL

*Bruno MINUTIELLO*

92 rue de la Libération

03.83.71.12.11

commune.benametil@wanadoo.fr

## BERTRICHAMPS

*Bernard MICLO*

58 rue du Général Lerclerc

03.83.75.14.10

mairie.bertrichamps@wanadoo.fr

## BROUVILLE

*Cédric PERRIN*

2 rue Pierre Borgne

03.83.75.24.66

mairie.brouville@orange.fr

## CHANTEHEUX

*Jacques DEWAELE*

8 rue de l'Eglise

03.83.73.18.64

mairie.chanteheux@wanadoo.fr

## CHENEVIERES

*Marie-Jo GEORGES*

11 route des Vosges

03.83.72.64.69

mairie.chenevieres@wanadoo.fr

## CROISMARE

*Fernand PHILIPPE*

7 rue du Général Leclerc

03.83.42.91.01

mairie.croismare@orange.fr

## DENEUVRE

*Michel BOQUEL*

32 Grande Rue

03.83.75.45.23

mairie.deneuvre@orange.fr

## FLIN

*Jean-Paul FRANCOIS*

10 place du 18 septembre 1944

03.83.71.50.61

mairie.flin@wanadoo.fr

## FONTENOY-LA-JOÛTE

*Florence DUPAYS*

17 rue Saint-Pierre

03.83.71.51.92

mairie-fontenoylajoute@orange.fr

## FRAIMBOIS

*François GENAY*

36 rue Grandjacquot

03.83.72.62.00

commune-de-fraimbois@wanadoo.fr

## FRANCONVILLE

*Bernard VAUTRIN*

10 rue de l'Eglise

03.83.42.76.24

mairie.franconville@west-telecom.com

## GELACOURT

*Alain THIERY*

10 bis Grande Rue

03.83.75.22.42

mairie.gelacourt@wanadoo.fr

## GLONVILLE

*Marie-Lucie HENRY*

28 rue Haute

03.83.75.15.29

mairieglonville@wanadoo.fr

## HABLAINVILLE

*Gérald FRANCOIS*

14 Grande Rue

03.83.72.23.02

commune.hablainville@wanadoo.fr

## HAUDONVILLE

*Bernadette GAUCHÉ*

42 rue du Haut Chemin

03.83.42.78.56

mairie.haudonville@orange.fr

## HERIMENIL

*José CASTELLANOS*

3 Grande Rue

03.83.74.35.79

herimenil@wanadoo.fr

## JOLIVET

*Serge DESCLE*

114 rue Henri Lahalle

03.83.74.12.14

mairie-de-jolivet@wanadoo.fr

## LACHAPELLE

*Bernard RATEAU*

10 bis rue Abbé Schlienger

03.83.71.40.28

mairie.lachapelle@wanadoo.fr

## LAMATH

*Bernard GENAY*

6 rue de la Mairie

03.83.71.03.84

mairie.delamath@orange.fr



## LANEUVEVILLE AUX BOIS

*Virginie BURTIN*

42 Grande rue  
03.83.42.93.05  
mairie.laneuveville.aux.bois@wanadoo.fr

## LARONXE

*Hervé BERTRAND*

37 rue de la République  
03.83.72.67.05  
mairie-laronxe@wanadoo.fr

## LUNEVILLE

*Jacques LAMBLIN*

2 Place Saint Rémy  
03.83.76.23.00  
www.luneville.fr

## MAGNIERES

*Pascal BURGAIN*

6 rue de l'Eglise  
03.83.72.34.66  
mairie@magnieres.fr

## MANONVILLER

*Claudine COLAS*

15 rue Emile Mathieu  
03.83.42.91.88  
mairie.manonviller@wanadoo.fr

## MARAINVILLER

*Joël GERARD*

6 rue de la Mairie  
03.83.42.90.02  
commune.marainviller@orange.fr

## MERVILLER

*Jean-Luc DEMANGE*

14 rue de Montigny  
03.83.75.41.74  
mairie.merviller@orange.fr

## MONCEL LES LUNEVILLE

*Vincent VAUTHIER*

8 rue de la Fourasse  
03.83.74.07.99  
mairie.moncel.les.luneville1@wanadoo.fr

## MOYEN

*Francis VILLAUME*

Place du Capitaine Gaudet  
03.83.42.83.01  
secretaire@moyen.fr

## PETTONVILLE

*Bernard ZABEL*

1 rue de la Mairie  
03.83.72.26.16  
marie.pettonville@wanadoo.fr

## REHAINVILLER

*Gérard COINSMANN*

7 rue d'Adoménil  
03.83.73.04.87 / 03.83.73.92.28  
mairiederehainviller@orange.fr

## REHERREY

*René KRYZS*

2 rue de la Mairie  
03.83.72.24.03  
mairie.reherrey@wanadoo.fr

## SAINT-CLEMENT

*Gérard RITZ*

15 rue de la Gare  
03.83.72.64.97  
mairie-de-st-clement2@wanadoo.fr

## THIAVILLE-SUR-MEURTHE

*Vittore PETTOVEL*

1 rue de la Gare  
03.83.71.41.73  
info@thiaville.com

## THIEBAUMENIL

*Dominique ROBERT*

26 rue de l'Eglise  
03.83.42.92.22  
mairie.thiebaumenil@wanadoo.fr

## VACQUEVILLE

*Jean-Marie LARDIN*

2 rue de la Mairie  
03.83.75.40.91  
communedevacqueville@wanadoo.fr

## VALLOIS

*Philippe ALAVOINE*

4 rue Haute  
03.83.42.76.00  
mairie.vallois@wanadoo.fr

## VATHIMENIL

*Jean-Marie LECLERE*

15 Grande Rue  
03.83.89.48.15  
mairievathimenil@orange.fr

## VAXAINVILLE

*Pascal MARCHAL*

1 rue de la Mairie  
03.83.72.27.81  
mairie.vaxainville@wanadoo.fr

## VENEY

*Christian TOUSSOUX*

12 rue des Fontaines  
03.83.75.15.52  
mairie.veney@wanadoo.fr

## VITRIMONT

*Jacques PISTER*

12 rue de Californie  
03.83.74.17.67  
mairie.vitrimont@wanadoo.fr

## XERMAMENIL

*Laurent GELLENONCOURT*

51 rue des Généraux Mangin  
03.83.71.02.18  
commune.xermamenil@wanadoo.fr

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Siège

11 avenue de la Libération  
54300 LUNEVILLE  
03.83.74.05.00  
www.cc-lunevillois.fr

Ouverture :

**Du lundi au vendredi**

08h30/12h - 13h30/17h30

Annexe communautaire

13 rue du Port à  
54120 BACCARAT  
03.83.72.02.21  
Les horaires seront connus  
**le 1<sup>er</sup> janvier 2017.**



### ASSAINISSEMENT

- Collecte, transport et traitement des eaux usées
- Gestion des stations d'épuration et entretien des réseaux



### TRANSPORT

- Réseau Lunéo
- Transport à la demande (TAD) en fonction des territoires
- Tedibus, géré par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois
- Transport scolaire
- Culture Bus



### PISCINES

- Centre aqualudique à Lunéville
- Piscine à Baccarat (*réhabilitation en cours*)



### ENVIRONNEMENT

- Lutte contre les inondations
- Restauration des cours d'eau
- Actions de sensibilisation au développement durable
- Verger pédagogique à Jolivet

### PROPRETÉ

- Collecte et traitement des ordures ménagères et du tri sélectif
- Trois déchetteries pour les particuliers à Lunéville, Bénaménil et Baccarat
- Une déchetterie pour les professionnels à Laronxe
- Des points tri : verre, papier ou déchets verts sur tout le territoire
- Une ambassadrice du tri



### LECTURE PUBLIQUE

- 1 médiathèque communautaire à Lunéville (*réhabilitation en cours, une médiathèque temporaire est ouverte pendant les travaux, avenue de la Libération*)
- 11 établissements (*communaux ou associatifs*) à Baccarat, Bénaménil, Flin, Fraimbois, Glonville, Magnières, Manonviller, Moyen, Rehainviller, Saint-Clément et Vitrimont

# INTERCO COMPÉTENCES

Rapide tour d'horizon des compétences de votre nouvelle intercommunalité.



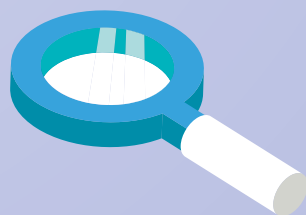
## ÉCONOMIE

- Zones économiques : Actipôle de Mondon et ZAC des Mossus à Moncel-lès-Lunéville, zone de Grandrupt à Thiaville-sur-Meurthe et zone de Bertrichamps/Baccarat
- Pépinière d'entreprises « *Quartiers des entrepreneurs* » à Moncel-lès-Lunéville
- Pépinière de créateurs « *La Taillerie* » à Baccarat



## TOURISME

- Points d'accueil à Lunéville et Baccarat
- Campings à Lunéville, Baccarat et Magnières
- Musées : les Sources d'Hercule à Deneuvre et le site de Mémoire du Léomont à Vitrimont



## URBANISME

- Élaboration d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)



## HABITAT

- Adaptation du PLH de la CCL au périmètre intercommunal
- Mise en place d'une seconde OPAH-RU sur le centre ancien de Lunéville
- Aides à la rénovation énergétique des bâtiments
- Adhésion à la plateforme énergétique du Pays Lunévillois
- 1<sup>er</sup> janvier 2017 : rattachement de l'OPH de la ville de Lunéville à la Communauté de Communes

# ZOOM

## SUR LES COMPÉTENCES

Comment vont s'organiser les compétences ?  
Quels services sont à votre disposition sur ce nouveau territoire ?  
Découvrez plus en détails et de manière concrète quelles actions se mettent en oeuvre derrière chaque compétence.

### ZOOM : PROPRETÉ



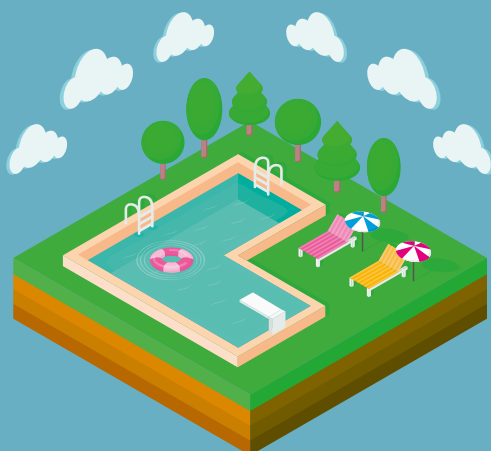
La nouvelle intercommunalité sera en charge de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères ainsi que du tri sélectif. A partir du 1<sup>er</sup> janvier et pour toute l'année 2017, il n'y aura pas de changements dans l'organisation de la collecte pour les habitants du futur territoire, à l'exception de la commune de Rehainviller\*.

L'année 2017 sera une année de réflexion sur la future organisation à mettre en place, le but étant d'harmoniser les procédures de collecte et de traitement pour l'ensemble des 43 communes, actuellement très différentes.

De plus, une étude est lancée afin d'envisager le remplacement de l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur le territoire de la CCL par une taxation ou redevance incitative à l'horizon 2019.

*\*Cf page « Ce qui change pour vous »*

## ZOOM : PISCINES



Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 2 piscines existeront sur le territoire :

*Aqualun'* à Lunéville, un centre moderne, entièrement rénové en 2014, réunit balnéothérapie, activités sportives et activités nautiques. Il est géré par la société ESPACEO.

La piscine «Jean-Marie FEVE» à Baccarat, fermée depuis fin août pour un projet de rénovation global\*. La nouvelle intercommunalité assurera le suivi des travaux dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Pendant cette fermeture et grâce à la fusion des territoires, les scolaires et les clubs du Bachamois qui l'ont souhaité disposeront d'un accès au centre *Aqualun'*.

\* Cf pages « Projets »



## ZOOM : ASSAINISSEMENT

A l'instar de la *Propreté*, l'année 2017 sera une année de transition pour la compétence *Assainissement* qui ne connaîtra aucune modification d'organisation.

Pour les communes dont l'assainissement était géré à un niveau intercommunal (les 15 communes issues de la CCL), la nouvelle intercommunalité poursuivra cette prise en charge. Pour les autres, la gestion restera identique, à savoir à un niveau communal.

Une réflexion sera également menée tout au long de l'année 2017 afin de mettre en place une gestion harmonieuse de la compétence *Assainissement* à l'échelle du nouveau territoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le nouvel EPCI apportera son soutien en ingénierie à l'ensemble des communes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 en terme d'instruction des dossiers et de gestion des rejets non-domestiques.

## ZOOM : ÉCONOMIE



Soutenir les entreprises et l'emploi, tel est l'objectif des différentes actions en matière de développement économique.

Le futur territoire bénéficiera de 2 structures d'aides à la création d'entreprises et d'artisanat déjà bien implantées : la pépinière d'entreprises de Moncel-lès-Lunéville et la Taillerie à Baccarat, composante du Pôle Bijou. Parallèlement, 4 zones industrielles sont ouvertes : l'Actipôle de Mondon à Moncel-lès-Lunéville où, sur les 20ha commercialisables, 4 restent disponibles, la zone de Grandrupt située à Thiaville-sur-Meurthe et Raon-l'Étape où 26 ha sont à commercialiser et les zones de Baccarat/Bertrichamps et des Mossus.

La nouvelle collectivité pourra également s'appuyer sur des partenariats forts dans ce domaine :

- avec les associations ASTER (sur le Lunévillois) et ALEXIS (sur le Bachamois) qui accompagnent les entreprises en création ou en difficultés ;
- avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat qui offre un accompagnement des artisans et entreprises pour développer des démarches environnementales ;
- avec le pôle d'équilibre économique de l'ADUAN.

## ZOOM : TRANSPORTS

Jusqu'au 30 juin 2018, les moyens de transports en commun disponibles sur le territoire élargi ne connaîtront aucun changement : le réseau Lunéo et TAD (Transport à la Demande) sur Lunéville et le dispositif Tedibus (porté par le PETR\*) à l'échelle du Pays.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 le dispositif « Culture Bus » sera étendu à l'ensemble des 43 communes : ce service offre à toutes les communes la possibilité de bénéficier (dans un nombre limité à l'année) de transport gratuit pour des sorties culturelles ou des animations ponctuelles (théâtre, cinéma, conférences, exposition, concerts...).



*\*Pôle d'Equilibre Territorial et Rural*

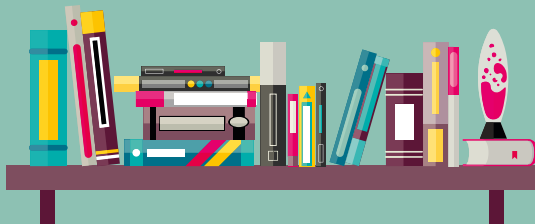
## ZONETRAILOR DE LUNÉVILLE

Les 12 hectares du site Trailor situés à cheval sur les communes de Lunéville et Moncel-lès-Lunéville font actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL).

## ZOOM : HABITAT

En matière d'habitat, le nouvel EPCI (*Etablissement Public de Coopération Intercommunale*) proposera un ensemble d'aides à la rénovation énergétique dans le cadre d'une plateforme dédiée à cette thématique mise en place en lien avec le PETR\*. L'objectif étant d'apporter un diagnostic, des conseils et un accompagnement technique mais également financier dans le cadre de travaux d'économie d'énergie chez les particuliers.

*\*Pôle d'Equilibre Territorial et Rural*



## ZOOM : LECTURE PUBLIQUE

Véritables outils d'animations et de partage, les médiathèques et bibliothèques du territoire se veulent bien plus que des lieux où l'on prête des livres : conférences, ateliers, spectacles, concerts, expositions, accueil de scolaires peuvent s'y dérouler également. **12 structures** sont implantées : une intercommunale à Lunéville actuellement en cours de rénovation\*, et 11 autres communales ou associatives situées à Magnières, Moyen, Vitrimont, Fraimbois, Baccarat, Flin, Saint-Clément, Bénaménil, Rehainviller, Manonviller et Glonville.

Une réflexion est actuellement menée à 2 niveaux : l'une pour développer un **pôle-relais dynamique et pratique à Baccarat**, l'autre pour mettre en place un véritable **travail en réseau entre chacune de ces structures**.

*\*cf pages « Projets »*

## ZOOM : URBANISME

La nouvelle collectivité poursuivra le travail déjà engagé sur l'ensemble du territoire en matière de PLUi : ce document d'urbanisme permet de mettre en cohérence les actions menées par l'intercommunalité dans différents domaines (habitat, transport, environnement, développement économique, etc.) et de définir un projet cohérent, solidaire et partagé.



LES CHOSES QUI BOUGENT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER

# REHAINVILLER

## UN POINT SUR LES ÉVOLUTIONS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune intègre une nouvelle intercommunalité, née de la fusion des Communautés de Communes du Lunévillois, des Vallées du Cristal et d'une partie de celle de la Mortagne. A travers ce choix, la commune s'ouvre à de nouveaux services et de nouveaux usages tout en maintenant, comme les élus s'y sont engagés, le même niveau d'imposition.

### UN MOT DU MAIRE

*Les services supplémentaires qui vont bénéficier aux habitants de Rehainviller et que nous vous présentons ici, conjugués au fait que Lunéville et le Lunévillois correspondent à notre bassin de vie, ont largement influé sur le choix de notre rattachement à cette nouvelle intercommunalité.*



*Je rappelle que le choix a été voté à l'unanimité par les 15 membres de notre conseil municipal.*

*La place et la considération qui nous sont réservées nous laissent très optimistes sur la qualité de notre intégration au sein de cette nouvelle structure et nous confortent sur la pertinence de notre choix.*

**Gérard COINSMANN**

Maire de Rehainviller



# 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

## CE QUI NE VA PAS CHANGER

### PROPRETÉ

- En 2017, les ordures ménagères continueront à être ramassées en régie.
- La benne à déchets verts ne bouge pas et reste **réservée aux particuliers**.  
(Les professionnels doivent vider leurs déchets verts à la déchetterie professionnelle de Laronxe)
- Les bornes d'apports volontaires de verre, de journaux et de textile sont renouvelées aux mêmes emplacements.



### HABITAT / URBANISME / ASSAINISSEMENT

- Service mutualisé de l'habitat et de l'urbanisme (poursuite de l'instruction du droit des sols – permis de construire par exemple).
- Appartenance au SIE de Blainville-Damelevières en matière d'assainissement  
(La commune y sera représentée par la nouvelle collectivité, dotée de cette compétence).

# 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

## CE QUI VA ÉVOLUER

### PROPRETÉ

- Accès aux déchetteries de Lunéville pour les particuliers et de Laronxe pour les professionnels.
- Nouveau ramassage en porte à porte des sacs de tri sélectif.



### CULTURE / LOISIRS

- Mise en réseau de toutes les bibliothèques municipales du territoire de la nouvelle intercommunalité (renouvellement des ouvrages, animations, accès préférentiel à la médiathèque communautaire de Lunéville).
- Accès aux centres communautaires aquatiques à Lunéville et à Baccarat à tarif privilégié.
- Accès au dispositif « Culture Bus » qui facilite l'accès à des manifestations culturelles en prenant en charge le transport.



## TRANSPORTS

- Accès au dispositif « Transport à la Demande » (TAD), un service de transport en commun souple, qui fonctionne sur simple réservation téléphonique. Un véhicule léger prend en charge les usagers de cette ligne et les dépose aux points d'arrêts Gare SNCF et Léopold de Lunéville.



## RIVIÈRES

- Nouvelle gestion des cours d'eau, soit en direct au sein de l'intercommunalité, soit à travers la création d'un futur établissement public. La question est en cours d'étude.



## ÉCONOMIE

- Des actions fortes, concertées et d'ampleur à l'échelle du territoire pour soutenir l'économie., développement des zones économiques, soutien aux entreprises, aide à la création et à la pérennisation de l'activité.



## TOURISME

- Promotion des atouts touristiques (notamment en matière d'hôtellerie et de restauration à travers la compétence tourisme et la Maison du Tourisme du pays du Lunévillois).





# PROJETS

EN COURS ...

Plusieurs projets sur les différents territoires étaient en cours au moment de la fusion. Ceux-ci seront bien évidemment poursuivis et menés à bien, intégrés par la nouvelle intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



# PISCINE\_DE\_BACCARAT

Depuis le mois d'août 2016, la piscine de Baccarat a fermé ses portes pour travaux.

Ces travaux prendront en compte :

- le désamiantage du bâtiment
- l'isolation et des modifications sur les façades
- la mise aux normes
- la mise en accessibilité
- la restructuration des locaux intérieurs

## PENDANT LES TRAVAUX

### Les écoles :

Des créneaux horaires à AQUALUN' sont proposés gratuitement par la CCL aux écoles du territoire (hors maternelles).

Le transport est pris en charge par la CCVC puis le sera par la nouvelle intercommunalité.

Actuellement, les écoles du RPI Hablainville, Brouville, Reherrey et Gélacourt ; celles du RPI Merviller/Vacqueville et l'école d'Azerailles s'y rendent.

### Les associations :

L'association Baccarat plongée et le kayak disposeront également de créneaux à AQUALUN'.

## ZOOM : FINANCEMENTS

Le coût du chantier est estimé à **1 560 000 € HT** dont 157 608 € d'études.

De nombreux partenaires subventionnent cette réhabilitation :

- **150 000 €** : Conseil Régional
- **180 000 €** : Conseil Départemental
- **200 000 €** : DETR  
(dotation d'équipement des territoires ruraux)
- **51 000 €** : CNDS  
(Centre National pour le développement du Sport)
- **200 000 €** : FSIL  
(Fonds de soutien à l'investissement public local)



# FUTUR MÉDIATHÈQUE

## 01\_CONSTAT

Un constat : la demande numérique est de plus en plus forte de la part des usagers et le sera sûrement encore plus dans les années qui viennent.

Ajouter simplement des ordinateurs n'a pas de sens si on ne propose pas, en parallèle, des outils pour accompagner cette révolution numérique : recherche de documentation, téléchargement d'œuvres libres de droit, accès à une véritable offre en matière de jeux vidéos ...



**Tout cela demande de repenser totalement l'aménagement de la médiathèque, ses espaces mais aussi les outils qu'elle propose.**

## 02\_LIEU DE VIE

Après la maison et le travail, l'objectif est de créer un 3<sup>ème</sup> lieu de vie où l'échange et la rencontre se créent autour de différentes animations et centre d'intérêts.

La médiathèque doit être un endroit où l'on s'installe confortablement, on profite des espaces, des services proposés et où l'on échange avec les autres usagers.

**Ces objectifs ont été très visiblement traduits par l'architecte: une esplanade extérieure, un espace «forum», un espace « détente » aménagé, le tout dans une ambiance générale aérée.**



## 03\_RÉNOVATION

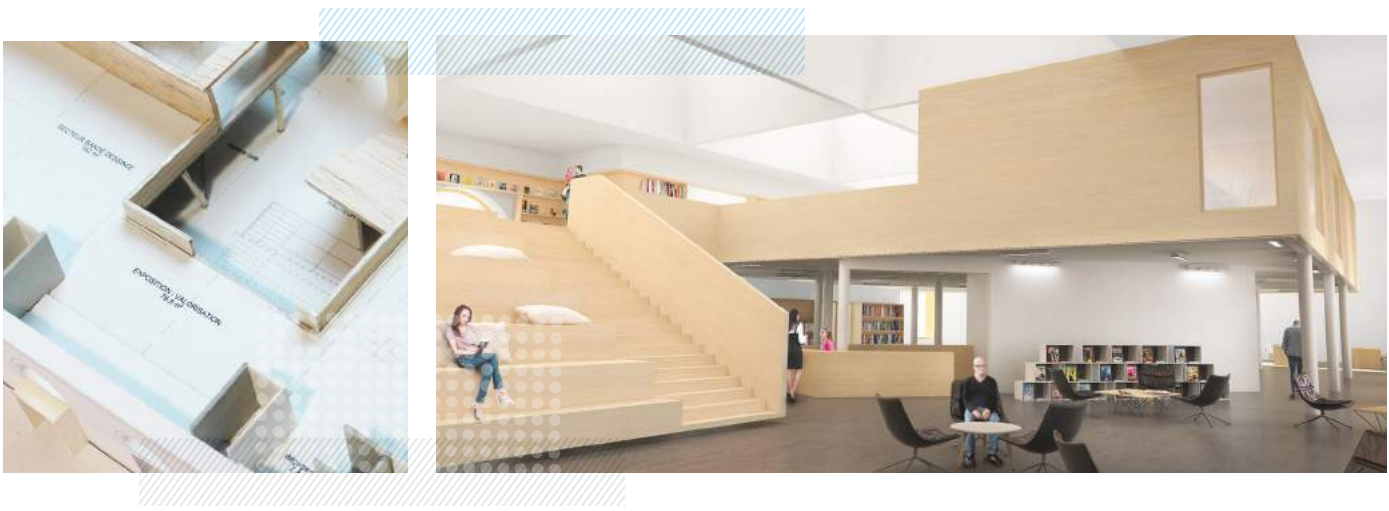
Le projet de rénovation s'articule autour de 3 axes : au niveau spatial, au niveau des services proposés et au niveau du fonctionnement de la structure.

La volonté est de faire de la médiathèque un « lieu pour tous », un lieu convivial et lumineux, au cœur de la ville et qui anime ses quartiers.

MEDIATHEQUE  
TEMPORAIRE

D'ici sa réouverture prévue fin 2017, la médiathèque a pris ses quartiers avenue de la Libération à Lunéville. Son entrée se situe sur le côté du long bâtiment blanc (celui qui abrite la CCL), après le portail d'accès au parking. **Contacts** : 03 83 74 78 78 ou **www.cc-lunevillois.fr**

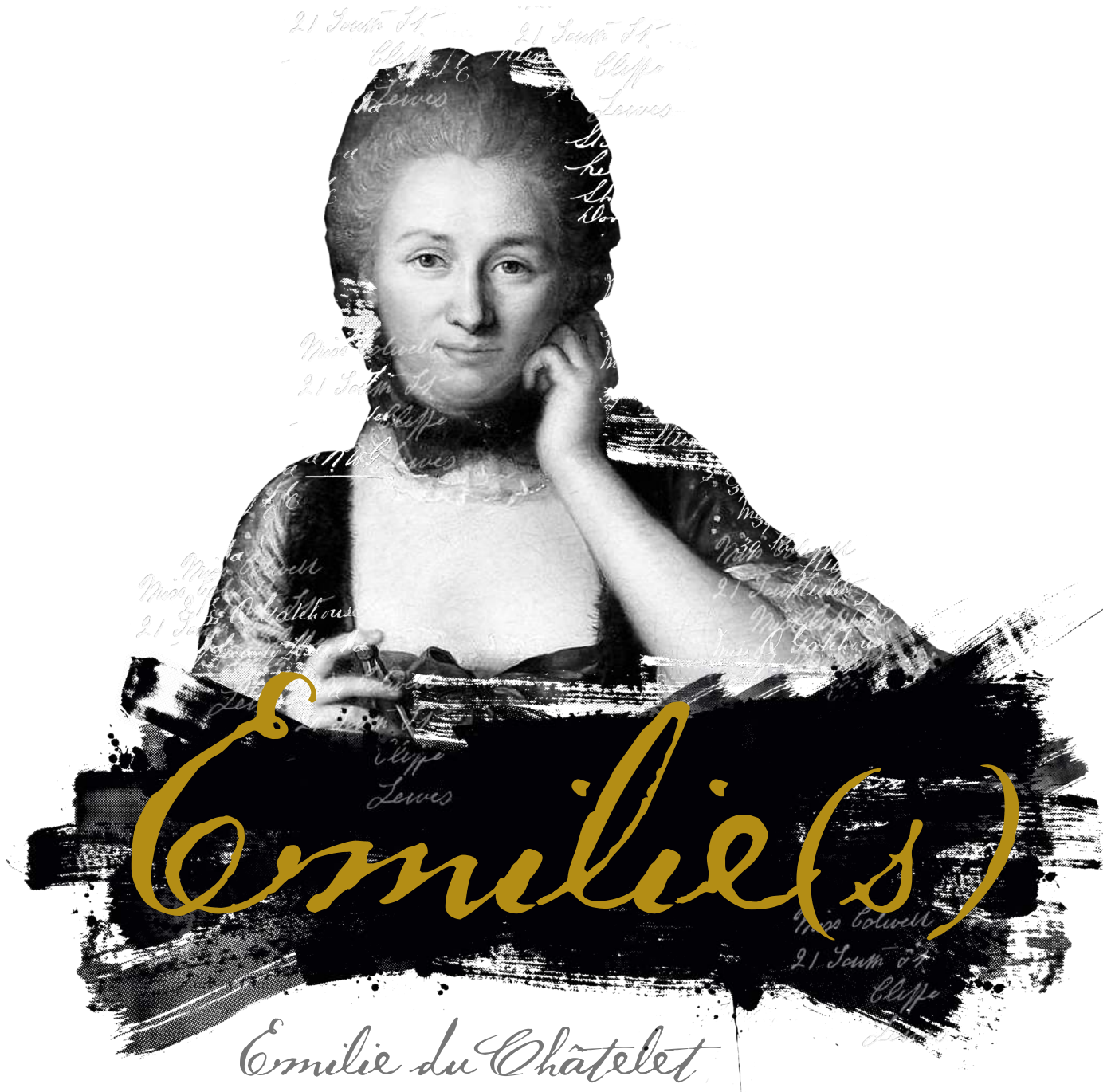
# RE\_MÉDIATHÈQUE QUE\_DU\_FUTUR



## DE\_NOUVEAUX\_SERVICES



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LUNÉVILLOIS PRÉSENTE



# Emilie(s)

Emilie du Châtelet

EXPOSITIONS, CONCERTS, CONFÉRENCES, ANIMATIONS, PROJECTIONS, ...

**NOV.2016 JUIN 2017**

**HÔTEL  
ABBATIAL  
DE LUNÉVILLE**

CYCLE ÉMILIE DU CHÂTELET  
[WWW.CC-LUNEVILLOIS.FR](http://WWW.CC-LUNEVILLOIS.FR)